

avoir besoin de l'une et de l'autre ; mais vous, pendant cette entrevue qui sera plus importante que vous ne pensez, veuillez retenir Mlle Clotilde au château, je vous en prie expressément.

—Cela m'est impossible ! les ordres sont donnés par M. le comte lui-même, et vous savez qu'il n'est personne ici, pas même moi, qui ose contrevvenir à ses volontés.

Pendant cette conversation, le chevalier et les dames étaient sortis de la chambre et avaient gagné le grand escalier qui conduisait aux appartements du comte. Au moment de se séparer d'elle, M. de Clermont dit à voix basse à la comtesse :

—Si une injure était faite à Mlle Clotilde, ce serait sur moi qu'elle retomberait ! Si Mlle Clotilde quittait le château de Sivry, je le quitterais pour toujours aussi....

—Vous, chevalier ! Mais, je vous en supplie, expliquez-moi d'où vient cet étrange intérêt pour....

—Madame et mademoiselle de Sivry, dit chevalier d'un ton grave, faites des vœux pour que je parvienne à attendre le cœur de votre mari, de votre père, car ce n'est pas seulement du sort de Mlle Clotilde qu'il s'agit, mais du vôtre et du mien.

En achevant ces mots, il s'inclina et s'éloigna rapidement.

[A CONTINUER.]

POESIE.

Le grand homme vaincu peut perdre en un instant
Sa gloire, son empire, et son trône éclatant,

Et sa couronne qu'on renie,

Tout, jusqu'à ce prestige a sa grandeur mêlé,

Qui faisait voir son front dans un ciel étoilé ;

I garde toujours son génie !

Ainsi, quand la bataille enveloppe un drapeau,

Tout ce qui n'est qu'azur, écarlate, oripeau,

Frange d'or, tunique de soie,

Tombe sous la mitraille en un moment haché,

Et, lambeau par lambeau, s'en va comme arraché

Par le bec d'un oiseau de proie !

Et qu'importe ! à travers les cris, les pas, les voix,

Et la mêlée en feu qui sur tous à la fois

Fait tourner son horrible meule ?

Au plus haut de la hampe, orgueil des bataillons,

Où pendait cette pourpre envolée en haillons,

L'aigle de bronze reste seule !

VICTOR HUGO.

CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PLASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre chelins par année.

Ceux qui ne se sont pas conformés à la condition du paiement d'avance, auront 2s. 6d. par an à payer en sus du prix d'abonnement, selon l'avis donné dès le 3e numéro.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

A la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne, No. 6.

FRÉCHETTE & Cie.

AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadien*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.